



Déclaration Liminaire CGT FIP Comité Social d'Administration Local DDFIP MARNE Du 24 mars 2025

Monsieur Le Président,

Une fois n'est pas coutume, nous n'évoquerons dans notre déclaration liminaire aucun sujet concernant l'ensemble des salariés (ex : contre réforme des retraites...).

Il en va de même concernant les sujets concernant la fonction publique (gel de la valeur du point d'indice, la reconduction du non-versement de la GIPA, l'absence de refonte de la grille indiciaire, la stigmatisation des agent-e-s malades avec la réduction de 10 % de la rémunération les trois premiers mois du congé maladie ordinaire, l'injustice sociale liée aux baisses de crédits alloués au financement des politiques d'action sociale).

Enfin, nous n'évoquerons pas non plus les sujets DGFIP au niveau national qui ont pour autant des répercussions à la DDFIP de la Marne (550 nouvelles suppressions d'emplois qui est une nouvelle véritable provocation alors que 2025 avait été annoncée comme une année blanche en termes de suppressions d'emplois, la fin des mouvements locaux pour les cadres A, la multiplication de mesures restrictives de remboursement de frais de déplacement et notamment pour tout ce qui a trait aux actions de formation ou qui motive la remise en cause subreptice des équipes départementales de renfort...)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, Monsieur SOULIE, nous avons délibérément fait ce choix de ne pas développer ces nombreuses attaques qui vont encore s'abattre dans des proportions inédites sur le monde du travail, la fonction publique et la DGFIP, et que la CGT Finances Publiques de la Marne condamne et combat fermement, pour consacrer uniquement notre déclaration liminaire à l'exercice du dialogue social à la DDFIP de la Marne, et plus précisément à vos pratiques anti-dialogue social Monsieur SOULIE.

Que recherchez-vous Monsieur SOULIE ? Quelles sont vos intentions ? Quels intérêts portez-vous au dialogue social ? Souhaitez-vous réellement échanger dans de bonnes conditions avec les organisations syndicales représentatives de la DDFIP de la Marne ? Accordez-vous du respect et de la considération aux représentants des personnels de votre direction ?

Est-ce normal que les organisations syndicales quémament à plusieurs reprises un agenda social de la tenue des instances sur le mois suivant ou sur 2 mois ?

Peut-on réellement échanger dans de bonnes conditions, sans se censurer, sur plusieurs sujets en une demi-journée ? Voir même 2 heures ? Vous le savez pourtant, Monsieur le directeur, plusieurs représentants des personnels ne résident pas à Châlons.

Ce n'est pas la 1^{re} fois qu'on vous demande de ne pas tenir d'instance commençant l'après-midi. Nous pensions avoir été entendus et compris sur ce sujet.

Lors de la 1^{re} convocation de ce CSAL, le 17 mars 2025 après-midi, SOLIDAIRES, FO et CGT ont décidé de boycotter pour vous faire part de notre mécontentement des modalités d'exercice du dialogue social dans notre direction.

Nous avons une nouvelle fois attiré votre attention, dans notre déclaration commune de boycott, sur les instances qui débutent l'après-midi.

Quelle a été votre réponse Monsieur SOULIE ?

Pour ce CSAL de repli suite à notre boycott du 17 mars 2025, vous nous convoquez ce jour à partir de 14 h alors que dans l'agenda social communiqué le 20 février (pour rappel après relances des OS), il était prévu de tenir cette instance le matin.

Il s'agit là d'une énième provocation que la CGT ne peut accepter.

Que dire de la programmation d'une instance ce jour, le 24 mars 2025, alors qu'une organisation syndicale vous a fait part de ses indisponibilités pour cette date avant même la communication de l'agenda social ?

Totalement incompréhensible et inadmissible !!!

Et que dire aussi de la date du 17 avril 2025 après-midi pour la tenue d'un CSAL emploi ? Une convocation en pleine période de vacances scolaires !!!

Tout comme le sujet des après-midis, ce n'est pas la 1^{re} fois que nous vous demandons de ne pas tenir d'instance en période de vacances scolaires ou du moins si calendrier contraint de solliciter les OS en amont pour savoir si elles peuvent être présentes à cette date avant de l'arrêter.

Et pourtant nous, organisations syndicales, avons toujours fait preuve de souplesse, d'adaptation et de compréhension quand la direction nous demandait s'il était possible de prévoir une instance un jour donné en période de vacances scolaires. Dans la mesure du possible, nous avons toujours accepté. Nous n'avons jamais refusé par principe ou comme vous pouvez peut-être le penser pour vous embêter.

Nous vous demandons, Monsieur SOULIE, de respecter à minima les représentants des personnels. Devons-nous vous rappeler que nous, organisations syndicales représentatives de la DDFIP de la Marne, avons été élus lors des dernières élections professionnelles de décembre 2022 par 498 agents sur 527 votants, soit un taux de 94,50 % avec une participation de 75,83 %.

Que ça vous plaise ou pas, Monsieur SOULIE, nous sommes légitimes et notre légitimité nous la devons aux agents de la DDFIP de la Marne.

Au-delà du calendrier des instances, nous ne comprenons pas votre obsession à refuser systématiquement nos demandes d'échanges en GT et/ou en instances de certains sujets ?

Nos organisations syndicales SOLIDAIRES, FO et la CGT vous ont demandé de tenir un GT puis un CSAL sur les nouvelles règles de mobilité en local des inspecteurs, ou du

moins sur l'absence de règle uniquement le choix.

Lors du CSAL du 14 janvier 2025, vous avez refusé de tenir un CSAL sur ce sujet mais accepté un GT.

Après plusieurs demandes en février par nos 3 organisations syndicales, vous avez accepté de tenir un CSAL sur les modalités d'affectations locales des inspecteurs mais avez refusé l'organisation d'un GT en amont.

Nous regrettons votre décision car cela nous prive d'échanges de qualité qui auraient nourri le document présenté au CSAL.

Tout comme vous refusez de tenir une Formation Spécialisée sur le sujet des déménagements du SIP de Châlons, antenne d'Epernay. Il a fallu une nouvelle fois insister pour obtenir un simple GT, sans document préparatoire et 3 jours avant le déménagement quand tout était arrêté. Nous condamnons votre refus de tenir une Formation Spécialisée.

Alors Monsieur SOULIE, la CGT réitère son questionnement :

Que recherchez-vous ? Quelles sont vos intentions ? Quels intérêts portez-vous au dialogue social ? Souhaitez-vous réellement échanger dans de bonnes conditions avec les organisations syndicales représentatives de la DDFIP de la Marne ? Accordez-vous du respect et de la considération aux représentants des personnels de votre direction ?

Nous finirons notre déclaration liminaire par les dernières lignes de la déclaration liminaire intersyndicale SOLIDAIRES Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP lue au CSAR du 17 mars 2025 qui conviennent parfaitement à la situation que nous vivons à la DDFIP de la Marne :

Si pour vous un dialogue social respectueux et constructif se traduit par un rouleau compresseur de réformes dont vous avez la charge de nous informer, en faisant fi des impacts sur les agents et le service public, alors ce sera désormais sans nous !

Solidaires Finances Publiques, la CGT Finances Publiques, F.O.DGFIP, sont attachés au service public et à représenter les agentes et les agents qui le rendent tous les jours. Ils méritent plus de considération dans les politiques qui sont menées. Ils méritent davantage de respect. Cela passe aussi par l'écoute de leurs représentants syndicaux et que les instances ne servent pas simplement à l'administration de considérer que la formalité du dialogue social est satisfaite.

Il vous arrive, Madame la Directrice Générale, de déplorer notre absence dans les instances dites de dialogue mais pour le dire comme La Rochefoucauld : « Il faut écouter ceux qui parlent si on veut en être écouté. »

Un proverbe français nous rappelle aussi qu'à l'approche de l'orage : « quand il tonne, il faut écouter tonner. »